



Conseil communal

Rapport de gestion du Conseil communal pour l'année 2023

1. Avant-propos

Il s'agit du troisième rapport de gestion annuel du Conseil communal selon l'article 19 de la Loi sur les finances communales (LFCo, RSF 140.6) entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

Pour rappel, vu l'obligation découlant de la LFCo, le Conseil communal a décidé d'utiliser le rapport de gestion annuel, qu'il présentera chaque année au Conseil général en même temps que les comptes, comme outil d'information principal pour faire état des activités et des évolutions importantes durant l'année écoulée que ce soit une année de début, une année en cours ou une année de fin de législature.

2. Relations avec le Conseil général

Le Conseil communal a participé en 2023 à trois séances du Conseil général et a présenté au Conseil général les objets suivants :

Séance du 25 avril 2023

- Message concernant les comptes 2022
Les comptes 2022 ont été approuvés par le Conseil général.
- Rapport de gestion du Conseil communal pour 2022
Le Conseil général a pris acte du rapport de gestion.
- Message concernant la modification des statuts de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français (COSAHL)
La modification des statuts a été acceptée par le Conseil général

Séance du 3 octobre 2023

- Message concernant le crédit relatif au remplacement des luminaires fluorescents de l'école primaire par des luminaires LED
Le crédit a été accepté.
- Message concernant le crédit relatif à l'organisation d'un mandat d'études parallèles pour la valorisation et de développement de la ZIG Marie-Favre
Le crédit a été accepté.
- Message concernant l'octroi d'un droit distinct et permanent de superficie (DDP) sur la parcelle 2629NM
L'octroi d'un DDP a été accepté.
- Message concernant la planification financière
Le Conseil général a pris acte de la planification financière.

Séance du 12 décembre 2023

- Message concernant le crédit relatif au remplacement de l'Unimog
Le crédit a été accepté.

- Message concernant l'acceptation des statuts de l'Association de communes pour l'exploitation de la STEP à Villars-sur-Glâne (ASEV)
Les statuts ont été approuvés par le Conseil général.
- Message concernant le budget 2024
Le budget 2024 a été approuvé par le Conseil général.

Il est réjouissant pour le Conseil communal de constater qu'en 2023 à nouveau toutes les propositions de décision soumises dans ses messages au Conseil général ont été approuvées par ce dernier.

Le Conseil général a transmis au Conseil communal en 2023 pour traitement et réponse les propositions et postulats suivants :

- 25.04.2023, n° 23, Peter Gamboni, Alliance Socialistes et Sympathisants
Suivi de l'atelier participatif et des études pour la ZIG Marie-Favre (parcelle RF 2934). Le 7 mars a eu lieu un atelier participatif en relation avec la valorisation de la zone d'intérêt général (Marie-Favre). A l'issue de cet atelier, il a été évoqué de trouver une suite du processus soit dans un mandat d'étude parallèle soit une autre forme de concurrence garant d'un projet final de qualité. Dans un souci de continuité et de représentativité des intérêts des citoyens de notre commune, l'Alliance Socialistes et Sympathisants propose que soit intégré dans le futur processus, au minimum un représentant de chaque groupe politique représenté au Conseil général.

Le Conseil communal y a répondu partiellement dans le cadre de son message concernant le crédit relatif à l'organisation d'un mandat d'études parallèles pour la valorisation et de développement de la ZIG Marie-Favre en mentionnant qu'il veillera à répondre à la demande du Conseil général que soit intégré au jury au minimum un représentant de chaque groupe politique. Il informera le Conseil général de la composition du jury lorsque ce dernier sera officiellement nommé.

- 25.04.2023, n° 24, Lauriane Sciboz, Avry en mouvement
Une application pour valoriser les sentiers pédestres de la commune. Une des mesures phares permettant de réduire les distances parcourues à titre de loisirs repose sur la valorisation de la mobilité douce et la mise en valeur des attraits naturels et paysagers de proximité. Dans ce contexte, le groupe AEM souhaite savoir si le Conseil communal poursuit des réflexions visant à promouvoir la mobilité douce au sein des espaces naturels de la commune et demande si le Conseil communal peut étudier la possibilité de créer une application numérique qui permet de mettre en valeur les attraits naturels locaux que cela soit sous une forme didactique (instruire) ou ludique (jouer).
- 25.04.2023, n° 25, Lauriane Sciboz, Avry en mouvement
Une liaison cyclable directe vers Fribourg, complémentaire à la TransAgglo. La route du Bugnon est un point noir de tous les cyclistes ariens désirant se rendre de façon directe à Fribourg avec leur deux-roues. Si le tronçon entre le giratoire de Corminboeuf et Villars-sur-Glâne est déjà aménagé d'une bande cyclable, le tronçon en amont ne dispose d'aucun aménagement en faveur des cyclistes. Ce second tronçon est sis sur la commune de Corminboeuf, ce qui explique pour partie le fait que la bande cyclable ne se poursuive pas jusqu'à Avry. Une seconde problématique à mentionner est le fait que la route du Bugnon fasse partie du réseau cantonal et par conséquent que son aménagement relève de la compétence du Canton. Etant donné que le Canton développe actuellement le nouveau Plan sectoriel vélo, il serait pertinent de lui envoyer un signal fort sur le besoin et la volonté que des aménagements dédiés aux cyclistes soient planifiés pour ledit tronçon. Dans ce contexte, le groupe AEM demande si le Conseil communal peut étudier les possibilités d'initier une coordination avec la Commune de Corminboeuf et le Canton afin de réaliser le chaînon manquant d'une liaison cyclable directe entre Avry et Fribourg.

- 25.04.2023, n° 26, Gaetan Mettraux, Alliance Centre Droit
Réduction des participations, taxes et émoluments. A la vue des résultats comptables très positifs de la Commune pour l'année 2022 et en espérant que les prochaines années soient autant prolifiques, l'Alliance Centre droit, consciente des défis liés à la dette communale propose néanmoins un geste pour les citoyens d'Avry.

Il propose que le Conseil communal réfléchisse pour le prochain budget à différentes idées concrètes qui pourraient bénéficier à l'ensemble des citoyens d'Avry.

Ces pistes de réflexions pourraient prendre le chemin de la réduction voir de la suppression, pour un certain temps ou définitivement de certains montants que les citoyens doivent payer pour participer à des activités en partie financées par la Commune.

Une autre piste serait la possibilité de réduire certaines taxes ou certains émoluments dans la mesure du possible.

Le Conseil communal y a répondu lors de la séance du 12 décembre 2023. La proposition est ainsi classée.

- 12.12.2023, n° 27, Laurent Vienne, Alliance Socialistes et Sympathisants
Demande de création d'un emplacement Mobility à Avry. Il est demandé que la commune intervienne auprès de Mobility pour la création d'un emplacement Mobility et idéalement, y mettre à disposition une voiture électrique.
- 12.12.2023, n° 28, Baptiste Jordan, Alliance Centre Droit
Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire communal. Il est demandé d'étudier la possibilité d'installer des bornes de recharge publiques sur le territoire communal. Aux endroits stratégiques, choisis pour leur utilité et leur impact positif sur la transition vers la mobilité électrique (auberge communale, édilité, Park + Ride).

Les propositions et postulats du Conseil général ainsi que les réponses du Conseil communal les classant sont disponibles sur le site internet de la commune (www.avry.ch → Politique → Conseil général → [Propositions et postulats](#)).

Le Conseil communal a pris acte des démissions de membres du Conseil général et a procédé, comme la loi sur les communes le stipule, à l'élection des viennent-ensuite. Il s'agit de :

- 26.04.2023 : Nicolas Favre, de l'Alliance Socialistes et Sympathisants, remplacé par Laurent Vienne ;
- 30.04.2023 : Bernadette Frossard, de l'Alliance Socialistes et Sympathisants, remplacée par Chantal Hayoz.

3. Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a siégé 36 fois durant l'année 2023 et a traité, sans tenir compte des permis de construire, 273 objets en tout. De plus, le Conseil communal s'est réuni à Jongny le jeudi 17 août dès 13h00 au vendredi 18 août en fin d'après-midi pour faire le bilan de ses activités à mi-législature et actualiser ses objectifs jusqu'à la fin de la législature.

4. Personnel

Huit collaboratrices et collaborateurs ont été engagé-e-s en 2023.

Huit personnes sont parties, soit parce qu'elles ont choisi de donner une nouvelle direction à leur carrière, soit parce que leur contrat à durée déterminée est arrivé à échéance.

Sept collaboratrices et collaborateurs ont reçu en 2023 une gratification pour ancienneté.

ARRIVEES	Date	Service
Chassot Laura	01.04.2023	Animation
Rotzetta Evelyne	01.04.2023	Animation
Mete Runarin	21.08.2023	Administration (apprentie)
Mauron Camille	21.08.2023	AES-Ecole maternelle (stagiaire)
De Carvalho Isalina	01.09.2023	Conciergerie + AES
Roulin Karine	14.09.2023	Aide aux devoirs
Clément Emma	11.09.2023	AES
Petter Kiara	01.12.2023	AES-Ecole maternelle (stagiaire)

DEPARTS	Date	Service
Popaj Ardita	31.03.2023	Aide aux devoirs
Pelletier Lou	07.07.2023	AES-Ecole maternelle (stagiaire - CDD)
Devathasan Induja	07.07.2023	Aide aux devoirs
Roch Christelle	23.08.2023	Administration (apprentie)
Sandmeier Jessica	31.08.2023	Aide aux devoirs
Clément Emma	24.11.2023	AES
Mauron Camille	31.12.2023	AES-Ecole maternelle (stagiaire)
Sciboz Raphaël	31.12.2023	Centre de tri

GRATIFICATIONS POUR ANCIENNETE	Nombre d'années	Service
Morel Christian	25 ans	Service technique
Sciboz Raphaël	15 ans	Centre de tri
Sciboz Valérie	15 ans	AES
Maillard Nicole	10 ans	Administration
Marku Shpend	10 ans	Centre de tri
Rosa Chantal	5 ans	Bibliothèque
Limat Gérard	5 ans	Centre de tri

5. Principales activités et évolutions importantes en 2023

L'événement marquant de l'année 2023 est sans conteste la création au 1^{er} avril 2023 – et ce n'était pas un poisson d'avril – du service d'animation villageoise avec l'engagement des deux animatrices, Laura Chassot et Evelyne Rotzetta. Dans la foulée, le centre d'animation pour la jeunesse a pu rouvrir ses portes à la rentrée scolaire 2023-2024 et est bien fréquenté. Diverses animations pour différents publics-cible ont été organisés durant l'année, telles que la fête d'Halloween, un après-midi dansant ou les fenêtres de l'Avent. La population a répondu présente pour ces premières animations, ce qui est très réjouissant pour le Conseil communal.

Les habitants ont également répondu présents aux autres manifestations organisées en 2023 par les commissions des affaires culturelles et des affaires sociales, entre autres la fête villageoise le 1^{er} juillet, les festivités du 1^{er} août et les représentations décentralisées des Rencontre de folklore internationales, ce qui démontre sans conteste que notre village, tout au moins une partie, est prêt à bouger et à participer si l'occasion lui en est donnée.

Le 30 juin 2023, 4 jubilaires âgés de 80 ans et 1 jubilaire âgé de 90 ans ont répondu positivement à l'invitation de la commune et sont venus passer un agréable moment de convivialité en présence de représentants des autorités communales et de quelques membres de leurs familles

proches. Le vendredi 10 novembre, 6 jeunes citoyens de la commune ont répondu positivement à l'invitation du Conseil communal de partager un repas avec une délégation du Conseil. Le souper de fin d'année, auquel sont invités les collaboratrices et les collaborateurs, les membres du Conseil communal, du Conseil général, des commissions et des groupes de travail ainsi que les bénévoles du service de repas à domicile et du Pédibus, a eu lieu à l'auberge communale : 64 personnes, déguisées ou non, ont participé le 17 novembre à cette traditionnelle soirée sur le thème cette année de l'Italie. Le dîner de Noël des aînés quant à lui a rassemblé 80 personnes le 10 décembre.

Comme pour les années précédentes, le Conseil communal a décidé de se concentrer principalement sur les activités réalisées au niveau communal. Bien qu'une partie importante du travail et du temps des Conseillères et Conseillers se fait au niveau des collaborations intercommunales ou régionales, le rapport de gestion fait mention seulement de quelques évolutions majeures qui ont ou auront un impact important sur la commune.

Les principales activités et évolutions importantes en 2023 sont les suivantes (par ordre alphabétique) :

Accueil extra-scolaire (AES)

100 enfants de la 1H à la 8H ont fréquenté l'AES en 2023, à raison de 23'994 heures soit 632 heures par semaine. En termes de présences, ceci correspond à 10'199 présences annuelles et 269 présences par semaine, sachant qu'il y a en moyenne sept plages horaires par jour, ce qui fait 28 plages par semaine, s'étalant de 7h à 18h.

Aide aux devoirs

Six dames accompagnent une vingtaine d'élèves de l'école primaire. Il s'agit de : Laure Chatton, Caroline Galley, Myriam Guillet, Anne Maradan, Rose-Marie Maudry et Karine Roulin.

Aménagement du territoire

Le Tribunal fédéral est en cours de traitement des recours qui ont été déposés à l'encontre de l'approbation de la révision de notre Plan d'aménagement local (PAL) du 13 octobre 2021 par le Canton.

Animation villageoise

La priorité des deux nouvelles animatrices, engagées toutes deux à 40%, a été dès le 3 avril la réouverture du Centre d'animation pour la jeunesse à la rentrée scolaire. Pour ce faire, une assemblée des jeunes de 10 à 16 ans a été organisée le 26 mai pour les intégrer au processus. Dès le 9 juin et jusqu'à la fin de l'année scolaire, les jeunes du CO intéressés se sont réunis chaque vendredi avec les animatrices pour peindre et décorer les locaux en vue de sa réouverture en août. Le vendredi 25 août a eu lieu l'inauguration officielle du Centre et du Service d'animation villageoise à laquelle était invitée la population qui a répondu en nombre des plus jeunes aux moins jeunes. Chaque année, une mini-fête de ce type sera organisée le vendredi de la rentrée scolaire afin de présenter le programme annuel et de faire une pique de rappel, si besoin est, sur l'existence du Service d'animation villageoise.

Le Service d'animation villageoise est ouvert les mercredis après-midi de 14h00 à 18h00 pour les enfants de la 3H à la 8H, les jeudis matin de 8h30 à 11h00 pour diverses activités intergénérationnelles à thème, chaque 1^{er} jeudi du mois de 20h00 à 21h30 pour des ateliers découvertes ainsi que le vendredi de 18h00 à 21h00 pour les enfants et jeunes de la 8H à la 11H. De plus, d'autres activités ad hoc, telles qu'en 2023 la fête d'Halloween, les Fenêtres de l'Avant ou les après-midis musicaux, sont organisées régulièrement.

Le programme des activités du Service d'animation villageoise est publié sur le site internet de la commune et fait l'objet de fréquentes informations via le service communal d'actualités par courriel ou via l'application i-Sarine.

AvryZoom

La brochure d'information communale est imprimée depuis septembre 2022 par l'entreprise Media F et a paru 3 fois en 2023. Le Conseil communal a décidé de publier, en plus de sa présentation au Conseil général, son rapport de gestion dans Avryzoom pour une meilleure transparence envers la population, ce qui a été le cas pour la première fois en 2023.

Une nouvelle rubrique concernant le Service d'animation villageoise a été créée. Son contenu est géré par les animatrices en fonction de la date de parution pour mettre en évidence des animations passées ou futures.

Léa Renevey a intégré en 2023 la commission d'information. Deux membres ont quitté ladite commission en 2023 : Meriem Ottet et Jérôme Meyer. Les personnes intéressées à intégrer la commission d'information sont en tout temps les bienvenues.

Culture

Le 24 juin 2023, de nombreuses Apriennes et Apriens, jeunes et moins jeunes, ont chaleureusement applaudi les acrobates et jongleurs de la troupe du Cirque-en-Ciel. Installée pour l'occasion sur la place de l'école primaire, leur scène mobile a été le théâtre de prouesses extraordinaires captivant ainsi toute l'attention du public.

Lors de la fête villageoise du 1^{er} juillet, les nombreuses personnes présentes ont eu l'occasion durant l'après-midi de découvrir les différentes disciplines sportives proposées par les sociétés actives de notre commune ainsi que les animations prévues dès l'automne par le nouveau service d'animation villageoise. L'amicale des sapeurs-pompiers (ASPAR) a assuré avec brio le service des boissons et des repas tout au long de l'événement. En soirée, trois groupes de musique locaux ont enflammé la scène, offrant un spectacle enivrant mêlant rythmes endiablés et douces ballades irlandaises, transportant ainsi le public dans un univers où la musique fait vibrer l'âme et nourrit les rêves.

La fête nationale du 1^{er} août, organisée en alternance par Avry et Matran, a été célébrée en 2023 à Avry et a rassemblé de nombreux habitants des deux communes. Malgré une météo mitigée en début de journée, le temps s'est rapidement amélioré pour offrir des conditions idéales à cette fête. De nombreux convives sont venus déguster la soupe de chalet préparée par la Société de jeunesse, tout en se laissant emporter par la musique populaire et les rythmes entraînants qui les ont incités à danser. Le point culminant de la soirée a été le traditionnel feu d'artifice qui a illuminé le ciel nocturne de couleurs éclatantes. Dans le cadre de cet événement, un essai pilote d'utilisation de vaisselle réutilisable a été mis en place. Il est apparu que l'utilisation de gobelets en plastique opaque et lavable était une initiative prometteuse contrairement aux verres à vin dont le nettoyage s'est révélé plus délicat.

Comme chaque année, organisées en alternance par Avry et Matran, ont eu lieu le 17 août 2023, des représentations décentralisées des Rencontres de Folklore Internationales (RFI) à la salle de l'Aula du Cycle d'orientation de Sarine-Ouest (COSO). Deux groupes sud-américains venant du Pérou et de l'Île de Pâques ont captivé une foule impressionnante de spectateurs. Leur performance a été à la fois magnifique et hautement appréciée. Pour la première fois, l'affiche alléchante proposée par les RFI a rempli très rapidement la salle de l'Aula, laissant malheureusement de nombreux spectateurs devant la porte. Des discussions seront menées avec le comité des RFI et la commune de Matran en vue de mettre éventuellement en place un système de réservation pour les éditions à venir.

Défense incendie

L'intégration de la défense incendie au sein du Réseau Santé Sarine (RSS) a été réalisée avec succès au 1^{er} janvier 2023. Les 8 compagnies formant le bataillon « Sarine », dont la compagnie « Sarine Centre » dirigée par le commandant Olivier Chenaux et couvrant le territoire des communes d'Avry, Matran, Neyruz et Prez depuis les casernes d'Avry et de Prez, étaient opérationnelles et prêtes à faire face à d'éventuels sinistres.

Les discussions avec le RSS concernant la construction d'une nouvelle caserne sur le territoire d'Avry pour remplacer les 2 casernes utilisées actuellement par la compagnie « Sarine Centre » ont bien avancé et devraient se concrétiser définitivement en 2024.

Ecole maternelle

Tout comme durant l'année scolaire 2022-2023, 22 enfants fréquentent l'école maternelle durant l'année scolaire 2023-2024 : 8 enfants sont des enfants d'Avry. Les autres enfants viennent d'Autigny (1), Cottens (1), Matran (4), Neyruz (4), Prez (3) et Villars-sur-Glâne (1).

Ecole primaire

Pour rappel, le cercle scolaire d'Avry est fusionné avec celui de Matran depuis la rentrée scolaire 2019-2020 et la volonté des deux Conseils communaux reste de limiter au strict nécessaire le nombre d'élèves déplacés et de redevenir des cercles autonomes dès que possible.

D'ici là, des élèves domiciliés à Matran sont amenés à suivre tout ou partie de leur scolarité sur le site scolaire d'Avry et l'inverse est aussi possible. A la rentrée 2023-2024, la situation est restée inchangée par rapport à la rentrée précédente avec 17 élèves de Matran se déplaçant sur le site scolaire d'Avry et un élève d'Avry se déplaçant sur le site scolaire de Matran.

Pour l'année scolaire 2023-2024 et les suivantes, la direction de l'école a accepté la proposition des enseignants en charge du camp de ski d'instaurer un tournus annuel « camp de ski » - « camp vert » pour le site scolaire d'Avry. Le camp de ski de janvier 2023 a par conséquent été remplacé par un camp vert qui a eu lieu en fin d'année scolaire et durant lequel les élèves de 5H à 8H se sont initiés aux sports d'été.

Deux membres du conseil des parents d'Avry, Annamaria Colombo Wiget et Rachel Troillet ont remis leur mandat après de nombreuses années au sein du conseil des parents et ont été remplacées par Nadia Chaperon et Jannike Schwab.

Au printemps 2023, le conseil des parents en collaboration avec la direction de l'école et le corps enseignant a organisé la « Semaine des écrans » consistant en une série d'activités de prévention et de sensibilisation sur les médias numériques durant une semaine d'écoles. Les parents y ont été intégrés dans le cadre d'une activité et de deux soirées d'échange. Cette initiative a rencontré un franc succès et a de plus été bien relayée dans les médias, en particulier par deux interviews réalisées par Radio Fribourg.

Le vendredi 4 octobre, l'école et le conseil des parents d'Avry, avec le soutien de la commune, des concierges, de la jeunesse et des parents volontaires, ont organisé la désormais traditionnelle course à la courge suivie de sa soupe. Cette journée tant attendue a rassemblé 148 élèves, tandis que plus de 300 personnes, parents et enfants, ont partagé la soupe le soir. Une particularité de cette édition était la participation des élèves de l'école de Matran qui ont rejoint l'événement pour la première fois. Cette collaboration entre les écoles a créé une atmosphère de camaraderie et d'enthousiasme parmi les élèves. La course a débuté dans une ambiance électrique avec les élèves prêts à relever le défi. Les participants ont rivalisé d'efforts et de détermination pour parcourir la distance prévue, chacun donnant le meilleur de soi-même. L'excitation était palpable alors que les parents et élèves encourageaient les coureurs tout au long du parcours. Une fois la course terminée, les 3 premiers élèves de chaque degré scolaire sont montés sur le podium tandis que tous les participants recevaient une tablette de chocolat.

Puis vint le temps de la soupe, préparée avec amour par le conseil des parents, dont les arômes alléchants ont rempli l'air, créant une atmosphère chaleureuse et conviviale, qui s'est poursuivie jusqu'en fin de soirée.

Lors de la St-Nicolas, l'école a organisé un grand marché d'articles confectionnés par les élèves. La somme de CHF 3500.- récoltée à cette occasion servira à financer un spectacle qu'elle organisera durant la dernière semaine de juin 2024.

Eau potable

L'Association intercommunale pour l'alimentation en eau de Sarine-Ouest (AESO) dont Avry fait partie nous a fourni 169'241 m³ d'eau potable, soit moins que les 173'867 m³ de l'année passée.

Grâce à l'interconnexion des réseaux, aucune restriction d'utilisation n'a été nécessaire en 2023 malgré une période sèche et chaude relativement longue.

Pour consolider encore ces collaborations et dans le but de pouvoir mutualiser les investissements lourds à venir, des discussions d'un rapprochement des communes de l'AESO avec le CEFREN ont été menées.

Le projet « Nitrates » visant à améliorer la qualité de l'eau puisée dans la nappe phréatique de la colline de Piamont a été prolongé de 6 ans. Grâce à ce projet qui a conduit à une modification du mode d'exploitation des parcelles par les agriculteurs, la teneur en nitrates qui dépassait encore la valeur légale de 40 mg NO₃/l en 1995 est désormais proche de 20 mg/l, et le Conseil communal souhaite consolider ces acquis.

En complément au système de surveillance déjà en place, la station de pompage de la Sonnaz a en outre été équipée d'un turbidimètre qui détecte des irrégularités et des impuretés dans l'eau et qui permet de débrancher la pompe automatiquement en cas de pépin.

Informé des travaux privés de renouvellement du revêtement de l'impasse de la Planchetta, le Conseil communal a saisi cette opportunité pour remplacer les conduites d'eau communales datant de la création du quartier.

Eaux usées

La mise en séparatif le long de la route des Fontanettes a été la réalisation la plus visible et la plus impactante pour les riverains et les patients du centre de physiothérapie.

Un collecteur communal défectueux a été remplacé en urgence dans la zone d'activité de Rosé.

L'Association intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration à Villars-sur-Glâne (ASEV), à laquelle Avry fait partie, a été créée en vue de l'assainissement et de l'agrandissement de la station d'épuration (STEP) située à Ste-Appoline. Remplaçant l'entente intercommunale existante depuis la création de cette STEP, la nouvelle structure permettra de financer les gros investissements nécessaires à venir.

Les travaux relatifs au projet d'agrandissement de la STEP de Pensier, qui traite la majeure partie des eaux usées communales, ont bien avancé en 2023 en vue d'une mise à l'enquête du projet prévue au tout début 2024.

Économie

Un droit de superficie a été accordé par le Conseil général à l'entreprise Metafor Sàrl pour une implantation sur la parcelle communale RF 2629NM sise à l'entrée de la zone d'activité de Rosé, ce qui amènera à terme une vingtaine d'emplois supplémentaires sur le territoire communal.

Édilité

En plus des travaux d'entretien tels que par exemple la mise en valeur de notre espace public et autres ronds-points toujours très appréciée, l'édilité a géré le chantier de réfection des 88 mètres de route restants à la Route de la Riviala, a réceptionné la nouvelle lame à neige acquise pour remplacer l'ancienne qui avait fait son temps et a installé au centre de tri un container pour récolter les cendres.

Organisation d'une opération coup de balai le samedi matin 25 mars 2023 (participation moyenne avec environ 12 personnes)

Energie

L'appel d'offres pour la pose de panneaux photovoltaïques sur l'Auberge de Rosé a été lancé en tenant compte des remarques du Conseil général concernant l'origine des panneaux.

Finances

Notre nouvelle comptable, arrivée en novembre 2022, a rapidement pris en main les tâches liées à la comptabilité et à la planification financière et a eu le privilège de pouvoir clôturer les comptes de l'année 2022 avec un bénéfice de plus de 5,4 millions malgré la diminution d'impôts approuvée par le Conseil général et limitée aux années 2022 et 2023. Ce bénéfice inhabituel est principalement dû à une très grande fluctuation des revenus des impôts des personnes morales.

Le plan financier, qui doit être présenté au minimum une fois par année au législatif selon les dispositions légales, a été mis en 2023 à l'ordre du jour de la séance du Conseil général d'octobre, contrairement aux années précédentes où il était présenté lors de la séance de décembre en même temps que l'approbation du budget de l'année suivante. Ce changement a présenté l'avantage de répartir de manière plus équilibrée les charges de travail et les points à traiter lors des séances du Conseil général. Cependant, le plan financier, qui présente toujours une situation basée sur des estimations connues au moment de son approbation par le Conseil communal à un instant donné, n'a pas pu tenir compte de manière précise de certaines informations communiquées plus tard dans l'année, telles que l'indice du potentiel fiscal (IPF) qui est utilisé dans le calcul de la péréquation intercommunale ainsi que dans certaines clés de répartition d'association de communes et qui a subi de fortes variations en 2023 du fait de l'augmentation non prévisible des impôts sur les personnes morales.

Le budget 2024 ne tient pas compte, selon la recommandation du Service des communes, des recettes fiscales des années précédentes contrairement aux comptes de l'année en cours. Il peut être considéré comme équilibré bien qu'il présente un léger déficit malgré le fait que le coefficient d'impôt soit à nouveau de 72.10. Pour rappel, c'était le taux en vigueur avant la décision du Conseil général de le baisser à 69.2 pour les années 2022 et 2023.

Immeubles et construction

En plus des travaux d'entretien régulier, un WC pour personnes à mobilité réduite a été réalisé dans le bâtiment de l'Accueil Extra-Scolaire (AES), l'appel d'offres pour le remplacement des luminaires de l'école primaire avec des LED ainsi que la pré-étude pour la rénovation du bâtiment 78 (AES, halle de sport) ont été lancés et plusieurs éléments (fourneaux, tunnel de lavage) tombés en panne ont été remplacés à l'Auberge communale.

28 dossiers de permis de construire pour des nouveaux bâtiments ou des adaptations de bâtiments existants ont été traités. 31 demandes d'installations photovoltaïques ont été traitées directement par le service technique.

Mobilité

Concernant la halte d'Avry-Matran, le Tribunal administratif fédéral a débouté les recourants le 24 mai 2023. Suite à cette décision, des recours ont été déposés au Tribunal fédéral.

Naturalisations

La commission des naturalisations a siégé à deux reprises en 2023, dont une avec une audition d'une famille qui débouché sur un préavis de naturalisation favorable suivi de la décision du Conseil communal dans le même sens.

Pédibus

L'organisation de ce service repose sur une base de bénévolat de nombreux parents. La commune d'Avry compte à ce jour 2 lignes : depuis 2018, la ligne « Otierdo », gérée par Odile Bohny avec l'aide de 8 autres bénévoles en 2023, Nicola Aloe, Claudia Ansermot, Nicolas Bohny, Anne-Laure Fahrny, Linda Hofmann, Dorit Horst, Véronique Schnabel et Céline Vipret compte 5 arrêts ainsi que, depuis 2022, la ligne « Route de Champ-du Mont », gérée par Nadia Chaperon avec l'aide de Patrick Andres, Jérôme Chaperon, Grégoire Favre, Caroline Haettel, Christophe Mauron, Magali Mauron et Soyoung Park compte 3 arrêts.

Repas à domicile

L'organisation de ce service repose sur une base de bénévolat. Les livreuses et livreurs reçoivent uniquement un défraiement forfaitaire de CHF 25.- par jour de livraison effectué servant à compenser une partie des frais d'entretien de leur véhicule privé.

En 2023, 6 personnes ont bénéficié de ce service et 775 repas leur ont été distribués.

Les bénévoles ayant œuvré en 2023 à la bonne marche de ce service sont : Enrico Aliteri, Paul Badoud, André Delley, Laurent et Geneviève Dessibourg, Bernadette Frossard, Claire-Lise Hemeryck (en charge également de l'organisation et de la coordination) ainsi que Geneviève Renevey.

Santé

Suite à l'installation des deux défibrillateurs accessibles 24/24h sur le territoire communal (pour rappel à l'entrée du bâtiment 68 et à l'Auberge communale, le Conseil communal in corpore s'est formé et est désormais actif comme « First Responders ». Chaque Conseiller ainsi que l'Administratrice communale et 6 collaboratrices et collaborateurs peuvent dès lors intervenir si nécessaire lors d'alarmes provenant de l'application. Pour inciter la population à le devenir, le Conseil communal a décidé de rembourser à hauteur de CHF 100.- les frais de formation et de certification à toute personne s'étant inscrite en tant que « First Responders ». Sauver une vie n'a pas de prix.

Le plan « Senior+ » a été approuvé par le Conseil communal, présenté aux membres du Conseil général et publié dans Avryzoom.

Sport

Les sociétés sportives apportent une animation très appréciée dans notre village. Comme c'est souvent le cas, elles attirent des membres bien au-delà de nos frontières communales. Cependant, grâce à leur présence, nos citoyens ont la chance de trouver à proximité de chez eux des opportunités pour se dépenser, s'épanouir sportivement et de tisser des liens de camaraderie. C'est pourquoi nous avons continué en 2023 à les soutenir activement en mettant à leur disposition nos infrastructures et par le versement de dons.

Le réseau de pistes VTT du Grand Fribourg, dont une boucle touche notre commune dans la forêt de Verdilloud a été inaugurée en 2023.

Structures d'accueil

La situation de la crèche privée « Les Poussins » a nécessité une augmentation du prix coûtant journalier qu'il n'était plus possible d'éviter du fait des augmentations des assurances pour le personnel, des différents produits de consommation et d'autres charges nécessaires à l'exploitation de la crèche et du fait qu'il n'était pas possible de faire des économies dans d'autres comptes d'exploitation sans toucher au fonctionnement même de la crèche et à l'accueil des enfants. Cette augmentation a bien évidemment un impact que tout le monde aurait préféré éviter sur les contributions des parents et de la Commune.

Le taux d'occupation de la résidence de l'Arney à Matran, gérée conjointement par la paroisse et les communes d'Avry et de Matran, affiche quasiment toujours complet. Cela démontre la nécessité de ce genre de structure avec une priorité d'hébergement pour les citoyens de ces deux communes.

Travaux publics

L'année 2023 a vu se concrétiser la première partie des gros travaux d'assainissement de la route des Fontanettes : mise en séparatif des collecteurs d'eaux claires et eaux usées, remplacement de la conduite d'adduction d'eau, réalisation de trottoirs traversants à la hauteur de l'Impasse de la Colline et de la route de la Côte. Ce méga chantier pour une commune telle qu'Avry a nécessité le déplacement de la ligne de bus sur la Route du Covy qui durera jusqu'à la fin des travaux. Le chantier a été ralenti par la présence de mollasse dans plus de secteurs que prévus et par des canalisations non précisément répertoriées qui ont nécessité des fouilles supplémentaires de recherche et même abouti à une rupture de canalisation d'eau potable.

Annexes

Liste des commissions et des groupes de travail communaux au 31.12.2023

Nom	Type	Membres	Appartenance ¹	Fonction
Affaires culturelles	Commission (CC)	Albrecht Georges Chenais Frédéric Crausaz David Meyer Jean-Marc Minka II Andrea Renevey Léa Yerly Dylan Vonlanthen Jean-Marie	C C C CC C CG CG C	Président
Affaires sociales	Commission (CC)	Camélique Muriel Chenais Frédéric Clément Maurice Mabellini-Dévaud Marie Hélène Pezzano Nathalie Schwab Robin	C C C C CG CC	Président
Aménagement et mobilité	Commission (CG)	Achermann Marius Bardy Nicolas Bourgeois Mathieu Bouverat François Dévaud-Sciboz Eliane Jemmely Nadia Martin Joël Mettraux René Python Isabelle Yerly Dylan	CC E CG CG CC CG CG CG CG CG	Secrétaire Présidente
Cité de l'énergie	Groupe de travail	Abel Didier Achermann Marius Bardy Nicolas Bossy Patricia Dévaud-Sciboz Eliane Hemeryck Pierre Mettraux René Minka II Jean-Marie Sciboz Lauriane Vienne Laurent von der Weid Géraldine	C CC E C CC C CG C CG CG CG	Secrétaire Présidente
Conseil des parents		Chaperon Nadia Gremaud Vincent Jaillet Martine Lovey Alexandra Maillard Robatel Séverine Pezzano Cheyrez Nathalie Schnabel Véronique Schwab Jannike	C CE CE CC C CG C C	Présidente
Financière	Commission (CG)	Caron Thierry Cerf Philippe Cotting André-Claude Hayoz Chantal Macherel Benoît Margalhan-Ferrat Corinne von der Weid André	CG CG CG CG CG CG CG	Président
Information	Commission (CC)	Fasel Doriane Guillet Marc-Antoine Hofmann Christian Horst Doris Léa Renevey	E C CC C CG	Secrétaire Président
Naturalisation	Commission (CG)	Crausaz David Ecoffey Laurence Guillet Myriam Schwab Robin Vignot Bérengère Vipret Julien	C CG CG CC C CG	Présidente Secrétaire

¹ E = employé-e communal-e ; C = citoyen-ne ; CC = Conseiller-ère communal-e ; CE = directeur-trice d'établissement ou représentant-e du corps enseignant ; CG = Conseiller-ère général-e

6. Liste des associations et ententes intercommunales

Nom	Type	Représentant-e au législatif	Représentant-e à l'exécutif
AESC Association intercommunale pour l'épuration des eaux des bassins versants de la Sonnaz et de la Crausaz	Association	Dévaud-Sciboz Eliane Hofmann Christian	Achermann Marius
AESO Association intercommunale pour l'alimentation en eau de Sarine Ouest secteur Nord	Association	Dévaud-Sciboz Eliane Hofmann Christian	Achermann Marius
Agglo – Agglomération de Fribourg	Corporation de droit public	Achermann Marius Moret Michel von der Weid Géraldine	Dévaud-Sciboz Eliane
ARCOS – Association Régionale à buts multiples des communes Ouest Sarinoises	Association	Lovey Alexandra	Schwab Robin
ARS – Association régionale de la Sarine	Association		Michel Moret
Association des Communes fribourgeoises	Association	Moret Michel	-
Association du Cycle d'orientation de Sarine-Campagne et du Haut-Lac français	Association	Lovey Alexandra Moret Michel	Achermann Marius
BRA – Bibliothèque Régionale d'Avry	Entente		Lovey Alexandra
Entente intercommunale du stand de tir Prez et environs	Entente	-	Moret Michel
Fondation Saint-Martin à Cottens	Fondation	-	Clément Maurice
Forêts Sarine	Corporation	Achermann Marius	-
Réseau Santé Sarine (RSS)	Association	Schwab Robin	-

RSS - Corps des sapeurs-pompiers	Entente	Moret Michel	
SACCO Entente intercommunale « SACCO » taxe au sac	Entente	Hofmann Christian	-
SAIDEF Société anonyme pour l'incinération des déchets du canton de Fribourg et de la Broye vaudoise	Société	Hofmann Christian	-
SLPPI Service de Logopédie, Psychologie et Psychomotricité intercommunal	Entente	-	Lovey Alexandra
Société coopérative de la résidence de l'Arney	Société coopérative	-	Meyer Jean-Marc Schwab Robin
STEP de Villars Construction et exploitation de la station d'épuration des eaux usées de Villars-sur-Glâne et environ	Entente	Achermann Marius	-